

Chamonix, le 23 FEV. 2018



DREAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES
Service CIDDAE/Pôle Autorité
Environnementale

5, place Jules Ferry
69453 LYON CEDEX 06

A l'attention de Mme LABONNE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

SERVICE URBANISME

Dossier suivi par Yvette COSTE

Tél : 04 50 53 75 35

Fax : 04 50 53 26 91

Email : yvette.coste@ccvcmb.fr

N/Réf : YC/CM/178392

Objet : Remplacement du téléphérique de la Flégère

Monsieur le Préfet de Région,

Dans la continuité du programme de modernisation des remontées mécaniques et de l'amélioration du confort de la clientèle, la Compagnie du Mont-Blanc poursuit le renouvellement de son parc avec le remplacement du téléphérique de la Flégère par une télécabine.

Aussi, en application des articles L.122-1 et suivants du Code de l'Environnement, j'ai l'honneur de vous consulter pour avis en tant qu'Autorité Environnementale.

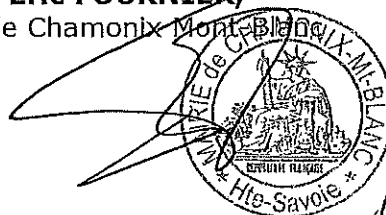
Sont annexées à la présente, l'ensemble des pièces relatives à ce dossier, à savoir :

- le dossier de DAET relatif à l'appareil, son étude d'impact, un CD de cette étude,
- la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Je vous précise qu'un dossier a, par ailleurs, été déposé sur la plateforme ministérielle Mélanissimo par la Compagnie du Mont-Blanc.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et, dans l'attente de l'accusé de réception du dossier et de votre avis, je vous prie de croire, **Monsieur le Préfet de Région**, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Eric FOURNIER,
Maire de Chamonix Mont-Blanc



P.J. : 2 dossiers

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information
Développement Durable Autorité
Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone : 04 26 28 67 56
Courriel : ae-dreal-ara@developpement-
durable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE CONCERNANT UN PROJET COMPORTANT UNE ÉTUDE D'IMPACT

N° d'enregistrement du dossier : 2018-ARA-AP- 00512

N° Garance : 2018-004341

Nom du projet : Remplacement du téléphérique de la Flégère par une télécabine

Localisation : commune de Chamonix-Mont-Blanc dans le département de la Haute-Savoie

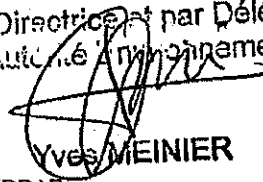
Pétitionnaire : Compagnie du Mont-Blanc

Dossier reçu le 26/02/2018

L'avis sera émis dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du dossier complet, soit au plus tard le 26/04/2018

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.

Pour le préfet de région,
Pour la Directrice et par Délégation,
Pôle Autorité Environnementale



Yves MEINIER